

Image not found or type unknown



droit d'auteur par rapport a la série doctor who

Par **lord belin**, le **01/05/2023** à **13:50**

Bonjour, je souhaite ouvrir un magasin en ligne, vendant des impressions 3d d'objet dérivée de la série doctor who, et donc je voulais savoir si les objets et créature venant de cette série était sous droit d'auteur ou alors que ça tombait dans le domaine public ?

Par **morobar**, le **01/05/2023** à **17:37**

Bonjour,

[quote]
ça tombait dans le domaine public

[/quote]
Dans 70 ans après le dernier épisode.